

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

5

10 ÉTAIENT PRÉSENTS :

MONSIEUR ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire

MONSIEUR ALFRED MARQUIS, commissaire

15

20

AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
PORCINE AU QUÉBEC

25

30

SÉANCE DE LA MATINÉE

VOLUME 87

35

40

Séance tenue le 20 mars 2003, à 09 h 30

Club de golf de St-Jean-sur-Richelieu

320 sud, rue Jacques-Cartier

St-Jean-sur-Richelieu (Québec)

45	TABLE DES MATIÈRES	
	MOT DU COMMISSAIRE	
	PRÉSENTATION DES MÉMOIRES:	
50	AGRICULTEURS	
	MME CARMEN LABELLE et M. ROBERT PATENAUDE	3
	AGRICULTEURS	
55	M. LUC VAN VELZEN et MME SYLVIE DESCHÊNES	10
	COMITÉ DE CITOYENS DE ST-VALENTIN	
	M. ROBERT GRÉGOIRE :	20
60	CERCLE DES FERMIÈRES DE ST-VALENTIN	
	MME SYLVIE DESCHÊNES :	42
	DROIT DE RECTIFICATION	
65	MME CARMEN LABELLE :	50

MOT DU COMMISSAIRE

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

70 Reprise de l'audience publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Alors, bonjour à chacun, chacune d'entre vous. Vous me connaissez déjà, je m'appelle André Beauchamp, et je suis accompagné ce matin de monsieur Alfred Marquis.

75 Il faut expliquer que, compte tenu de l'ampleur des mémoires que nous avons à entendre et des contraintes d'agenda qui sont les nôtres, la procédure nous permet de faire siéger 2 Commissions en même temps, dire 2 sections de la Commission en même temps. Alors, nos collègues, madame Louise Boucher et Mario Dumais sont actuellement à Rimouski, en train également d'auditionner un certain nombre de mémoires. C'est bien sûr que, évidemment, les Commissaires lisent l'ensemble des mémoires et que nous discutons d'équipe à équipe pour
80 assurer que l'interrogation soit celle, évidemment, de toute la Commission.

Alors, c'est un plaisir de vous retrouver. Je rappelle rapidement les étapes que nous avons franchies. Nous avons, dans un dossier où il n'y avait pas d'études d'impact préliminaires, essayé de construire la connaissance avec les moyens du bord, assez rapidement, dans une
85 série de rencontres qu'on a appelées thématique. Et, ensuite, nous avons tourné, nous avons fait la tournée de l'ensemble du Québec pour permettre aux gens de poser des questions et permettre aussi aux différents ministères, localement, de prendre connaissance des dossiers et de répondre aux questions qui leur étaient adressées.

90 On arrive maintenant à la période des mémoires, c'est-à-dire que c'est un temps où vous venez, cette fois-là, exposer votre pensée, votre perception du dossier, et de dire vos recommandations, dire dans quel sens on devrait désormais s'orienter, quelles sont les décisions qui devraient être prises dans un dossier qui est socialement passablement difficile, nous le savons tous.

95 Pour m'accompagner ce matin donc, les 2 personnes que vous voyez à côté, Julie Cyr, qui agit comme analyste auprès de la Commission, Daniel Bérubé, qui est un professionnel en communications. À l'arrière de la salle, madame Marie-Josée Méthot, qui est coordonnatrice de la Commission. Et, au soutien technique, monsieur Daniel Moisan et Jean Métivier. Une
100 confusion de communication a fait que, ce matin, nous n'avons pas de sténographe officiel, ce que nous allons faire c'est que nous allons, tout est enregistré et que, évidemment, le sténographe, ensuite, à partir des indications des intervenants, reconstruira la transcription sténographique. Normalement, ce n'est pas l'idéal, mais il y a certaines occasions où on doit le faire.

105 Je me rappelle une occasion où je présidais comme ça, sur l'eau, et pendant un mémoire le sténographe s'est évanoui, et moi je n'ai rien vu, et tout ce que j'ai vu, j'ai vu, à la fin, passer une civière à l'arrière, et je venais de réaliser que la personne s'était évanouie et qu'on avait appelé l'ambulance et que je n'avais absolument rien vu de tout cela. Alors, mais ce matin,
110 j'espère que personne ne s'évanouira et que nous irons le plus au fait.

115 Je rappelle le sens donc, nous avons ce matin 4 mémoires à entendre. Nous essayons
de vous donner 30 minutes, ce n'est pas un 30 minutes absolues, ça peut être 25 minutes, ça
peut être 35 minutes, ça c'est variable, et ce que nous vous demandons, autant que possible,
120 c'est de nous résumer un peu votre mémoire. Nous avons lu votre mémoire, nous en avons
discuté, mais par ailleurs c'est votre droit de vous exprimer et, si vous voulez prendre la demi-
heure à dire votre mémoire, c'est parfait. À ce moment-là, il ne restera plus de temps pour la
Commission pour vous poser des questions. Je pense que c'est important que la Commission
puisse vous poser un certain nombre de questions, non pas dans le sens de vous mettre en
boîte, ce n'est pas du tout ça, mais dans le sens d'aider à comprendre votre pensée et l'arrière-
fond de votre pensée, et peut-être vérifier aussi votre position par rapport à la position de d'autres
intervenants dans le même dossier. Je pense que c'est très important de comprendre et ce n'est
pas juste une répétition formelle d'un mémoire, mais c'est aussi un effort de communication et de
compréhension, en tout cas, de notre part c'est quelque chose d'assez important.

125
Les mémoires ne sont pas dévoilés tant que vous ne venez pas les présenter. Quand
vous les présentez, là l'embargo est levé, de notre part. De votre part, vous pouvez bien avoir
levé l'embargo avant, ça c'est votre droit, mais nous, notre obligation c'est de le garder jusqu'à
temps que vous veniez. Quand vous venez le présenter, là il rentre, il devient officiellement et,
130 évidemment, il sera dans, il sera sur le site du BAPE à ce moment-là, dans les délais impartis.

Il existe, dans la procédure, un droit dit de rectification, c'est-à-dire que si quelqu'un vous
semble faire une affirmation qui est fausse au niveau des faits, il y a un droit de rectifier ce fait.
Si je vous parle de mon enfance, dans les années 1850, vous avez le droit de rectifier pour dire
135 que c'est une erreur et que ce n'est pas 1850 mais, comme m'a dit quelqu'un hier, avant-hier,
1750. Alors... Et, mais ce n'est pas un droit d'argumentation. Parce que, si on rentrait dans le
droit d'argumentation, on n'en finirait pas. Et s'il y a, par ailleurs, une rectification sur la
rectification, nous vous demanderons de la faire par écrit et elle sera inscrite aux transcriptions,
mais on ne commencera pas le débat contradictoire. Le droit de rectification est comme
140 l'équivalent, si vous voulez, d'un privilège si quelqu'un, au fond, dit quelque chose qui est
vraiment erroné.

Alors, voilà, je passe immédiatement donc au premier mémoire inscrit aujourd'hui, qui est
le mémoire de madame Carmen Labelle et de monsieur Robert Patenaude, si vous voulez vous
145 avancer tous les deux s'il vous plaît.

M. ROBERT PATENAUDE :

Alors, bonjour messieurs les Commissaires. Je voudrais saluer aussi l'équipe de support
150 avec qui nous avons discuté à plusieurs reprises et qui sont, je pense, très importants, et saluer
aussi les autres membres de la Commission qui sont absents, on le regrette un peu, on aurait
aimé s'adresser à tout le monde, mais on le fera plutôt par écrit.

Nous vous remercions d'accueillir notre contribution à cette commission. Et, comme
155 nous commençons le bal, nous allons peut-être le commencer sur différents tons. Je vais

commencer par une citation: **Respecter la nature, c'est se respecter soi-même. Au lieu de la voir comme un réservoir de ressources, il faut plutôt l'envisager comme un processus de vie dans lequel nous avons un rôle à jouer.**

160 **MME CARMEN LABELLE :**

Moi, je vais commencer par quelque chose qui m'est venu ce matin, un peu inspirée par les événements depuis hier soir, et j'ai écrit: **Au moment où on se parle, des hommes**, et c'est pour faire voir qu'il y a une logique globale d'ensemble dans le processus de mondialisation.

165

Au moment où on se parle, des hommes armées, au service de pétrolières multinationales, envahissent l'Irak sous prétexte d'aider les Irakiens, pour aller chercher le pétrole. Après, les multinationales pourront contrôler la plus grande source d'énergie de la population.

170

Au moment où on se parle, des hommes de droit, au service des multinationales des semences, travaillent pour breveter toutes les semences du monde. Après, ces multinationales pourront contrôler chaque grain qu'on voudra mettre en terre pour faire pousser notre nourriture.

175

Au moment où on se parle, des intégrateurs, au service des multinationales, productrices de grains et de céréales, ratissent nos campagnes, avec la liste des agriculteurs en difficultés financières, sous prétexte d'aider ces petits producteurs en difficultés, pour s'emparer de nos terres, s'emparer de la production de nos viandes. Après, ces multinationales pourront contrôler l'alimentation de toute la population.

180

Après tout cela, on s'apercevra qu'on est redevenu des serviteurs, des esclaves contrôlés par des grands empires qui te nourrissent moyennant ton obéissance.

185

(LES INTERVENANTS FONT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME CARMEN LABELLE :

190

Le comité de citoyens de Lacolle, dont nous sommes les présidents, présentera le 4 avril un mémoire, fruit des recherches, des efforts et des expertises des citoyens, agriculteurs, professionnels de la santé, avocats, experts en toxicologie de l'environnement et ingénieurs.

195

Si nous avons décidé de présenter un mémoire personnellement c'est qu'il nous apparaît impératif de venir exposer et dénoncer l'enfer dans lequel vivent les citoyens de notre belle région du Haut-Richelieu et tous les citoyens au Québec, habitants de la terre de chez-nous puisque, il y a 3 générations, tout le monde vivait de la terre chez nous. L'enfer que vivent tous les habitants ruraux, agriculteurs et non agriculteurs. Depuis le début du développement sauvage de l'industrie porcine et l'imposition de la Loi 23, sur le droit de produire, qui les a privés de leurs droits les plus fondamentaux.

200

Il nous faut dénoncer l'injustice des lois, le manque de transparence du gouvernement, sa duplicité, la dictature que l'UPA, dirigée par les intégrateurs, exerce sur les agriculteurs, sur le gouvernement et sur les campagnes. Dénoncer ce conflit qui détruit le climat social de nos communautés. Amis, parents, soeurs, frères, s'opposent les uns aux autres. Le développement de cette industrie n'aura de durable que les cicatrices profondes qu'il laissera. Les regrets, les liens brisés, le schisme profond et difficilement réversible qu'il aura provoqué entre agriculteurs et autres habitants ruraux, alors qu'à tout, jusqu'à tout récemment existait une cohabitation et une entente tacite entre tous les habitants de la terre chez nous.

205

210 **M. ROBERT PATENAUDE :**

Nous sommes des militants depuis un quart de siècle dans plusieurs organismes, mais aussi à titre personnel. Notre réflexion est souvent face à l'écologie, à l'environnement, à la conservation de la nature, à la vie dans son ensemble, à la santé, et notre contact avec la montagne, avec les rivières, dans nos regards de la nature, dans nos longues marches.

215

Nos souvenirs d'enfants sont différents de la nature que nous côtoyons aujourd'hui. Qu'est-ce qui nous motive?

220

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME CARMEN LABELLE :

Le corps humain a tout ce qu'il faut pour s'autoréguler et se maintenir en santé.

225

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME CARMEN LABELLE :

Donc, ne pas nuire implique la prévention qui est liée au milieu de vie et à l'environnement. L'air qu'on respire, la salubrité de l'alimentation et de l'eau potable, ainsi que la qualité des relations socio-affectives entre les membres d'une famille, d'une communauté.

230

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

235

M. ROBERT PATENAUDE :

On a oublié la prévention, qui est directement liée à l'environnement. On oublie la précaution de nos ancêtres. On ne tient pas compte des nombreux signes, autant sur les personnes que dans toute la nature qui nous entoure, dans l'environnement. Maladies de la nature, déséquilibre des cycles, des climats, les saisons, les cultures non diversifiées et caetera, la détérioration des milieux aquatiques, les interventions de plus en plus violentes et fréquentes des hommes dans la nature, la déforestation et caetera.

240

245

Nous sommes sortis des cycles de la nature, nous essayons de la plier à notre volonté.

250 Au niveau de la santé, on retrouve les mêmes déséquilibres. Les cycles hormonaux, qui sont de plus chambardés, les systèmes immunitaires, les maladies oto-rhino-laryngologiques, les allergies, l'antibiorésistance, les mécanismes de défense sont débordés, tout comme dans la nature. La personne subit un stress sans précédent, tant au niveau physiologique que social, et on pourrait continuer les énumérations.

255 Le malade comme la nature est devenu une chose à exploiter au profit d'une poignée de personnes à la tête d'empires industriels. La santé devient une industrie pharmaceutique et technologique, l'agriculture devient **agrobusiness**. Pourquoi nous avons choisi de faire ce mémoire et ce type de mémoire?

260 Ce qui nous inquiète le plus c'est face à ces constats, la déresponsabilisation des personnes et des dirigeants des gouvernements. Tout le monde renvoie la balle dans le camp de l'autre. On fait une course aux profits à court terme sans se rendre compte que, en même temps et à faire cela, on court aussi à notre perte à long terme et même à très moyen terme.

265 Notre approche de l'agriculture nous a aussi amenés à observer la façon de pousser des plantes, la façon d'agir de la nature. Toute une sagesse qui tente de remettre l'équilibre et comment la diversité pouvait aider et aide à garder cet équilibre. Comment la diversité est une sauvegarde de l'espèce.

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

270 **M. ROBERT PATENAUDE :**

Chez nous, à Lacolle, on construira une usine de filtration pour rendre l'eau potable de la rivière, eau qui était claire et belle il y a pas si longtemps. Pour filtrer la pollution actuelle, cette usine n'est pas adéquate pour traiter une pollution supplémentaire. Qui paiera la différence?

275 Plusieurs gestes du gouvernement ont miné sa crédibilité auprès de la population, enfreignant les lois les plus élémentaires de la démocratie, permettant à l'industrie d'être partie prenante dans les décisions, en dérogeant dans le processus de consultation publique. En omettant de consulter la population avant de faire des lois. Notre MRC, nos conseils, ont dénoncé à plusieurs reprises cette attitude.

280 On le voit ce que le gouvernement a fait, pour aller plus rapidement peut-être, il a laissé savoir aux gens, à des gens privilégiés, qu'il allait imposer un moratoire. Il y a 125 projets qui vont probablement échapper au moratoire. On envisage des dérogations en pleine période où il y a une Commission qui siège. On a édicté, on a obéi à des lois économiques édictées par de grandes puissances. Ce gouvernement n'a plus de crédibilité quand il soutient vouloir en arriver à un consensus social au sujet de l'industrie porcine.

285 (LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

290

M. ROBERT PATENAUDE :

295 On aurait voulu toucher un petit peu certaines normes des règlements, je pense qu'on va
passer peut-être un peu plus vite, la norme phosphore, des façons de contrôler qui sont d'une
complexité assez grande, les PAEF qui sont encore secrets. Je pense qu'on va peut-être sauter
ça, on l'a traité dans le mémoire, pour aller un peu plus vite.

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

300 **M. ROBERT PATENAUDE :**

Malgré tout cela, et même si on ne se fait pas trop d'illusion sur l'importance qu'accordera
le gouvernement au rapport de la Commission, nous avons accepté de participer au débat très
activement. Vous savez, vous nous avez rencontrés je pense à plusieurs reprises dans les
305 séances.

Nous avons essayé de comprendre les enjeux, d'ouvrir les débats, d'apporter les
informations que nous avons, nous, citoyens, scientifiques, agriculteurs, environnementalistes,
professionnels de la santé et plusieurs autres.

310

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME CARMEN LABELLE :

315 Où est passé le gros bon sens? Ça n'a aucun bon sens, dans une démocratie, de
vouloir imposer quelque chose que la majorité refuse, peu importe les raisons invoquées. Ça n'a
aucun bon sens de baser une économie sur une industrie qui coûtera des centaines de fois ce
qu'elle rapporte en coût de dépollution, de soins de santé et de subventions. Ça n'a aucun bon
sens qu'un intégrateur, qui a 400 fermes, produisant 800 000 porcs, touche de l'assurance-
320 stabilisation.

Quand on pense que, selon les chiffres qu'a calculé un ancien employé de la Financière
Agricole, l'aide directe et annuelle peut aller jusqu'à 48\$ par porc, à 800 000 porcs, ces
subventions-là prises dans les poches des 90% des Québécois qui gagnent moins de 50 000\$,
325 c'est assez aberrant.

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME CARMEN LABELLE :

330

Déjà il y a 25 ans, dans Québec-Science, février 1979, le problème était connu au
Québec.

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

335

M. ROBERT PATENAUDE :

340 Et, en guise de finale, selon Serge Mongeau, dans Écosophie ou la Sagesse de la nature: **La source de nos maux actuels, tant sociaux, politiques et économiques, se situe dans notre dissociation d'avec la nature.**

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

345 Alors, merci beaucoup. Je ne veux pas allonger beaucoup notre échange, mais au fond on est dans un conflit social majeur et vous semblez dire deux, trois affaires, vous semblez dire que la solution du conflit présuppose un certain nombre de conditions préliminaires et vous dites rétablir un rapport égal des forces en abolissant la loi de droit de produire, réduire l'élevage du porc et cesser l'exportation.

350 Est-ce que ça vous semble les conditions de départ pour la reconstruction d'une forme de dialogue? Parce qu'on va entendre probablement le contraire à d'autres moments de la journée, je veux clarifier cette chose-là, pour que ce soit clair entre nous.

M. ROBERT PATENAUDE :

355 Bien, je pense qu'on doit examiner la situation avant de continuer, c'est ça le problème, je pense, ici.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

360 O.k.

M. ROBERT PATENAUDE :

365 Quand on aura examiné la situation et qu'on aura fait les études d'impact, qu'on aura fait les études qui analysent toute cette situation problématique, sociale, économique et environnementale, peut-être qu'on pourra prendre des décisions qui sont différentes d'aujourd'hui. D'où...

370 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais à ce moment-là, pour vous autres, la nécessité de maintenir le moratoire et de procéder à ce que vous appelez l'étude d'impact?

375 **M. ROBERT PATENAUDE :**

Oui.

380

MME CARMEN LABELLE :

Oui.

385 **M. ROBERT PATENAUDE :**

Absolument.

MME CARMEN LABELLE :

390

Je voudrais ajouter que ça c'est, moi, il m'apparaît essentiel de rétablir le rapport de force, parce qu'il est inégal dans le moment, on n'a rien à dire, et tant que ça ce ne sera pas rétabli, l'agriculture ne pourra pas se réinsérer dans une communauté, parce qu'elle la domine présentement.

395

On ne peut même pas faire des règlements municipaux, comme on a dit, parce que l'UPA débarque à 50 pour essayer d'empêcher la Municipalité d'établir des règlements qui protégeraient par exemple, dans les champs, qu'on peut, comme les bandes riveraines, où c'est encore de droit municipal, ou des règlements de construction. C'est arrivé un peu partout ça.

400

Et l'autre chose c'est qu'il y a, dans certaines régions, beaucoup d'agriculteurs qui sont sur les conseils municipaux. Alors, on est pieds et poings liés, et cette situation-là, si elle n'est pas rétablie, on ne pourra jamais avoir un vrai dialogue. Alors, moi je suis d'avis qu'il faut, oui, examiner la situation avant de continuer, mais il faut aussi rétablir les rapports de force, puis donner, que le citoyen soit partie prenante des décisions qui touchent à son milieu de vie, même si la terre appartient à un agriculteur.

405

M. ROBERT PATENAUDE :

410

Ce que je voulais juste rajouter, une petite seconde.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

415

Oui?

M. ROBERT PATENAUDE :

420

C'est qu'on sent que les agriculteurs sont dominés par quelques industriels, et c'est ça qui défait le rapport de force.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

425

Oui.

M. ROBERT PATENAUDE :

430 Ce n'est pas les agriculteurs, on s'entend bien par chez nous avec la plupart des agriculteurs, mais dès que un veut laisser entrer le loup dans le bergerie, c'est là que la chicane prend, et c'est ce rapport de force-là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

435 Et c'est ce que vous dites à la page 10 de votre mémoire.

MME CARMEN LABELLE :

440 Oui, c'est ça. J'ajouterai, juste pour faire une illustration que, hier soir, on a eu une réunion entre agriculteurs, pour essayer de trouver une solution, parce qu'il y a eu des règlements de proposés, il y a des agriculteurs qui ne sont pas d'accord, c'est ceux qui ont tendance à industrialiser l'agriculture, beaucoup, mais pour répondre à la population, qui nous dit: **Et bien, si vous ne voulez pas ça, proposez quelque chose.**

445 Alors, chez nous ça se fait, mais c'est l'exception au Québec. C'est parce qu'on se respecte tout le monde, puis qu'il y a quand même une volonté de préserver notre communauté, mais à travers tout le Québec, tout ce qu'on entend c'est des chicanes. Et, dans le moment, il y a 2 personnes qui sont en train d'essayer de déchirer ce tissu social-là puis de briser le consensus entre les agriculteurs et les citoyens. Et c'est, ils ont la loi pour eux et ils peuvent l'utiliser.

450 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci.

M. ROBERT PATENAUDE :

455 Étant donné qu'on ne savait pas si on aurait tout le temps, on a aussi le texte écrit de notre présentation, qui est un petit peu plus complet, parce qu'on en a...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

460 Si vous voulez nous le déposer, oui oui. Mais, de toute manière, votre mémoire est complet. Et, finalement, vous l'avez rechangé en petits bouts, mais vous l'avez donné l'essentiel, alors c'est correct. Merci.

465 **M. ROBERT PATENAUDE :**

Merci beaucoup de l'écoute.

470

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je vous en prie. Alors, j'invite maintenant madame Sylvie Deschênes et monsieur Luc Van Velzen s'il vous plaît.

475

M. LUC VAN VELZEN :

Bonjour, messieurs les Commissaires.

480

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bonjour.

M. LUC VAN VELZEN :

485

Nous, on va faire, je ne ferai pas la lecture du mémoire.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

490

Oui.

M. LUC VAN VELZEN :

Je suis nerveux un peu, excusez-moi.

495

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est normal d'être nerveux et les techniques sont simples, il faut respirer profondément et...

500

M. LUC VAN VELZEN :

Oui, mais je suis venu ici aujourd'hui pour parler et non pas pour respirer. Nous sommes producteurs biologiques dans un petit village qu'on appelle le village de l'amour. Pour nous, promouvoir l'amour ce n'est pas juste à la Saint-Valentin, c'est à longueur d'année. C'est l'amour de notre famille, c'est l'amour de la terre, c'est le lien qu'on a avec notre ville soeur au Japon, et tout ça pour vous dire que ce n'est pas du jour au lendemain qu'on est arrivé là. On a un cheminement de fait.

505

510

Moi, je suis des agriculteurs, j'ai été, je ne suis pas né à Saint-Valentin, mais j'y ai vécu toute ma vie. J'ai toujours eu idée de ce que moi j'appelais l'agriculture durable. J'avais un troupeau laitier, un troupeau fermé, donc le moins d'antibiotiques possible, le moins de vaccinations possible, le moins d'interventions extérieures possible. Donc, si j'avais quelque problème, je n'essayais pas d'acheter d'autres animaux parce que mon troupeau était une communauté qui se tenait. Je n'avais pas de maladie de l'extérieur qui rentrait, ils vivaient avec

515

ce qu'ils avaient.

On a eu un gros problème en '94 si je ne me trompe pas, l'année je ne suis pas sûr, on a eu une...

520

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Dans votre mémoire c'est '96.

525

M. LUC VAN VELZEN :

'96, excusez.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

530

Oui.

M. LUC VAN VELZEN :

535

On a eu un problème, on a eu besoin de moulée, qu'on a achetée, et il est arrivé un médicament à l'intérieur, médicament qu'on n'a pas commandé, médicament qui aurait pu être dedans, mais qui n'est pas, qui n'a pas été demandé, qui n'a pas été, qui n'était pas prévu pour être là, et en quantité qui n'était pas, qui était beaucoup trop grosse. J'ai perdu 7 taures dans le temps de le dire, sur un troupeau de 30. Et puis c'est à ce moment-là qu'on a commencé, on a commencé, on a posé beaucoup de questions, et puis quand ils ont découvert c'était quoi, ils ont aussi dé..., la compagnie s'est, a posé ses questions aussi, donc est venue faire enquête, et puis c'était impossible qu'on perde ces animaux-là à cause de leur produit, parce que leur DL-50 était beaucoup plus haut que ça, la dose létale de 50% du troupeau.

540

545

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, la dose létale.

M. LUC VAN VELZEN :

550

Mais ce n'est pas 50 qu'on a perdu, on en a perdu 30, pas tout à fait, c'était quoi la dose létale pour 30? Ça, ce n'était pas, ils ne pouvaient pas savoir ça, ce n'était pas... N'empêche que la seule raison qu'on a trouvée c'est ce médicament-là, et la meunerie qui a fait l'erreur a tout simplement acheté le silence si je peux dire, a payé ce que moi je considérais qui était la valeur de mes animaux, et même mieux que ça, parce qu'elle a acheté, c'était des taures, et elle a acheté la production laitière de vaches possibles, parce qu'elle a dit: **Bien, achetez-vous d'autres taures, puis on va les remplacer, ce n'est pas un problème.**

555

560

Mais c'est un problème parce que j'ai un troupeau fermé -- excusez, ça va se replacer, il fait une crise d'épilepsie, donc ça prend quelques secondes. Non, ça se replace tout seul.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

565 Prenez-en soin, c'est correct, il n'y a pas de, ça s'ajoute au stress aussi, alors... Voulez-vous que je suspende quelques minutes?

M. LUC VAN VELZEN :

570 Non, ça va aller.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Bon.

575 **M. LUC VAN VELZEN :**

Donc, le médicament en question c'était une dose qui était destinée à aller dans l'alimentation des porcs. Ça a été le début de notre changement de cap.

580 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

M. LUC VAN VELZEN :

585 Des porcs, on a dit non merci, on n'en veut plus. L'an passé, pour la première fois, on m'a dit: **Oui, des porcs, on va en remanger.** Mais c'était les nôtres. On savait d'où ils venaient, on savait qu'est-ce qu'ils avaient mangé et on savait qu'ils étaient sains. Ils venaient d'une ferme biologique, on les a élevés nous-même et puis, donc on sait maintenant qu'est-ce qu'on mange. Et puis, dans mon livre à moi, c'est vers ça qu'il faut aller. On ne sait pas ce qu'on mange.

595 On dira ce qu'on voudra, on va vous présenter d'autres, ma femme va vous présenter d'autres témoignages au cours de l'avant-midi, mais côté, elle est infirmière, et elle peut vous parler de ce qui se passe à l'hôpital. Elle s'est retirée de ce milieu-là depuis 2 ans maintenant, mais il y a de plus en plus de gens qui sont résistants à toutes sortes d'antibiotiques. Et il y a aussi de plus en plus de maladies qui sont résistantes aux antibiotiques. Donc, ça va dans les deux sens. Il y a les bactéries qu'on peut plus battre et puis il y a les gens qui ne répondent plus aux antibiotiques. Mais ça vient de quelque part ça. Ça vient des médicaments qu'on a mis dans la nourriture animale.

600 Et puis, si je peux faire une correspondance, on le fait pour les porcs aujourd'hui, mais ça s'applique aussi pour les volailles, et j'ai bien peur de le dire, ça s'applique aussi à nos enfants. On les met à 30, 40, 50 dans une garderie, dès qu'ils sont tout bébé, et puis là on se dit: **Ah! bien, il a la grippe. Bien oui, c'est normal, ils ont tous, toute la garderie a ça.** Bien, j'ai 4

605

enfants chez nous, les 2 plus vieilles ont été, ont reçu des antibiotiques, le dernier n'est pas malade, il n'a jamais été vacciné, il n'a jamais rien eu, mais il a grandi à la maison. Est-ce que c'est, c'est quoi la différence? Tous les neveux et nièces ont tous été à l'hôpital pour des antibiotiques, pas 1, pas 2, mais 5, 6 fois, pour différentes raisons.

610

Donc, à quelque part, le milieu de vie sain rapporte quelque chose. Le milieu de vie qu'on donne à nos cochons n'est pas sain. Si on a besoin de les bourrer d'antibiotiques, qui font mourir mes animaux à moi, à coup de 7 en quelques jours, il y a quelque chose qui n'est pas correct. Mais là, aujourd'hui, on m'a dit, on a donné un grand effort pour le BAPE, pour dire oui, des cochons, on n'en veut pas, pas comme ça en tout cas. On a travaillé tout l'hiver pour faire ça et, comme je le dis à la fin du mémoire, c'est fini, à partir d'aujourd'hui, on va retourner sur la terre et on va vous montrer que l'agriculture biologique c'est faisable, et ça peut être aussi rentable. L'agriculteur, l'agriculture ça appartient aux agriculteurs, pas aux industriels. S'ils veulent faire des industries, qu'ils aillent en quartiers industriels, c'est leur place.

620

Moi je veux avoir un voisin qui va être une porcherie, ça risque d'être mon voisin, pas le voisin du propriétaire, lui a déjà prévu que, une fois la porcherie construite, le champ va être dézonné, il va être vendu, c'est déjà prévu. Mais lui, il n'habite pas là, l'industriel qui le **back** n'habite pas là, ce sont les agriculteurs qui habitent là. Ce sont les agriculteurs qui vont vivre avec ça comme voisin.

625

Nous, on est producteur biologique et une des choses qu'on vise c'est de faire de la mise en marché sur notre ferme, on va faire ça comment? Bouchez votre nez avant d'entrer? Ah! c'est juste ça. Non, le même producteur agricole est venu nous voir pour étendre son fumier chez nous. Il n'est pas venu lui-même, c'est son conseiller agricole qui est venu nous voir. Il nous a offert d'avoir une servitude à perpétuité pour mettre du fumier chez nous pour rien. Bien, à perpétuité, ça veut dire quoi? Ça veut dire que je n'ai plus rien à dire. **Amenez-en du porc, amenez-en du fumier, toi tais-toi, ça va marcher. J'ai dit oui, ça veut dire que, il a besoin de 400 arpents, ça veut dire qu'on va le mettre où le fumier? J'en ai 500, grosso modo, ça veut dire que tous les champs vont le recevoir au cours de l'année. Ah! non non non non, ce n'est pas ça que ça veut dire. Ça veut dire que, si je le demande gentiment, et ce sont ces mots à lui, j'en aurais peut-être sur 100.** Il va le mettre où son fumier? Bien, il va le mettre un peu plus épais chez eux, parce que ça marche avec du fumier de porc le blé d'Inde, puis les porcs, ils ont besoin du blé d'Inde. Ça veut dire que moi je ne peux pas faire autre chose.

640

Ma ferme laitière est passée au feu il y a 4 ans, presque 5, c'est le vrai changement de cap pour aller au biologique. C'est à ce moment-là qu'on a dit: **On fait le dernier pas.** Mais là, je n'ai plus, si j'accepte cette servitude-là, je n'ai plus les moyens de dire moi je repars avec des animaux chez nous, parce que je n'ai plus de place pour mettre le fumier, et du fumier je n'en aurai même pas, parce qu'il a besoin de son papier pour pouvoir bâtir. Il n'a pas besoin des champs pour l'étendre, il a juste besoin de son papier pour pouvoir bâtir. J'ai dit: **Non, merci.** J'ai dit non merci, parce que comme ça, ça ne marchera pas. Puis j'ai dit non merci aussi, parce que ce n'est pas comme ça que je vois l'agriculture.

645

650

Si moi je décide d'être biologique, avec tous les problèmes que ça comporte, avec le peu

de reconnaissance qu'on a, ce n'est pas pour dire au voisin: **Vas-y, fais quelque chose de gros, vas-y à la planche, puis amène-moi tes cochonneries, puis on va étendre ça dans mon champ.** Je ne l'encouragerai pas pour faire ça.

655 S'il m'aurait dit: **J'ai un problème avec ma fosse, ça déborde.** Je lui aurais dit: **J'en ai une fosse, transfère-en un peu chez nous, puis on l'étendra quand ce sera le temps.** Elle, la fosse n'a pas brûlé. Je ne peux pas la vider parce que, si je la vide, elle risque, par le gel, de s'écraser par en dedans. C'est une des conditions de construction dans le temps. Donc, elle est à moitié pleine de fumier, puis elle attend. Mais si j'ai d'autres producteurs qui viennent en
660 **dumper** un peu chez nous parce que leur fosse déborde, n'importe quand, c'est déjà arrivé. J'aime mieux le voir dans ma fosse que de le voir dans le fossé. Et puis, dans ma fosse, je sais que ça va aller dans le champ à un moment donné. Mais pour l'encourager à perpétuité? Ah! il est revenu avec 20 ans. **Non, merci.** Il y a moyen de faire autre chose. Il y a moyen de le faire autrement.

665 Sur ça, vous allez me revoir encore aujourd'hui, vous allez me revoir ma femme encore une couple de fois aujourd'hui, mais ça risque d'être la dernière journée qu'on prend pour dire: **Des cochons, non merci.**

670 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, merci de votre témoignage. Donc, il faut bien comprendre que l'événement que vous nous rapportez a été investigué, quand vos bêtes sont mortes, il y a eu une analyse et caetera?

675 **M. LUC VAN VELZEN :**

Il y a eu des analyses, le problème est arrivé au cours de l'été, donc j'ai perdu 7 bêtes dans le temps de le dire, le vétérinaire est venu voir quand j'en avais, quand j'ai vu le deuxième mourir. Il a posé toutes sortes de questions. Ça pouvait être toutes sortes d'affaires. On s'est parlé souvent au téléphone et puis, quand le troisième est mort, il a dit: **Bien, on arrête tout. Enlève, change le foin, lave le bac à eau, enlève la moulée, vérifie s'il n'y a pas quelque chose dans le champ qu'ils peuvent avoir mangé.** Donc, tout a été arrêté.

685 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Il y a eu des autopsies.

690 **M. LUC VAN VELZEN :**

Et puis, ensuite de ça, il y a eu une autopsie à Saint-Hyacinthe, d'un animal mort, ils n'ont rien trouvé. Et puis, quand la question s'est reposée, et bien ils m'ont dit: **Amène un veau malade, un qu'on voit qui est en train de tomber.** Donc, la minute qu'on voyait un qui marchait tout croche, je l'ai embarqué dans le **pick-up**, j'ai fait encore mon heure et quart pour
695 me rendre à Saint-Hyacinthe, le débarquer à l'hôpital vétérinaire, puis je suis reparti chez nous.

Le lendemain, j'ai rappelé, j'ai dit: **Puis, qu'est-ce qu'il en est? Bien, il n'est pas mort. Oui, il n'est pas mort. Bien oui, mais s'il n'est pas mort, on ne peut pas faire d'autopsie. Bien, faut-il que je remonte pour qu'il soit mort? Trouvez-moi ce qui se passe.** Finalement, c'est, après vérification, ils ont dit: **Bien, c'est l'alimentation, ça ne peut pas être autre chose.**

700 Donc, ils ont pris la moulée, ils ont fait des analyses, la meunerie est revenue avec une autre analyse, le vétérinaire est parti avec un échantillon, le propriétaire du médicament est revenu pour un échantillon, et puis oui, c'est confirmé qu'il y en avait dedans, alors que moi je n'en avais pas du tout. C'était dans ma, ce n'était pas dans ma demande. Donc, l'erreur n'a, sur les animaux, ils n'ont jamais pu vérifier que c'était le médicament. Ça, ils n'ont jamais pu le
705 confirmer. Sauf que c'était bien évident que, quand ils arrêtaient la moulée, il n'y avait plus de problème.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

710 L'animal cessait d'être malade, oui.

M. LUC VAN VELZEN :

715 Donc, ça s'est réglé, pour le cas de notre ferme, ça s'est réglé parce que la meunerie a dit: **Bien, c'est mon erreur, j'accepte les frais.**

M. ALFRED MARQUIS :

720 Vous m'excuserez d'être curieux sur autre chose que la production porcine aujourd'hui d'une certaine façon, mais vous parlez d'une ferme, je suppose, qui est à être certifiée biologique ou si elle l'est déjà, en production de grandes cultures?

M. LUC VAN VELZEN :

725 Elle est déjà certifiée.

M. ALFRED MARQUIS :

730 Elle est déjà certifiée biologique, o.k. Et, à ce moment-là, j'avais une question à savoir vous ajoutez quoi, du compost ou quoi, pour la fertilisation dans une ferme biologique? Alors, je suppose, vous dites grandes cultures, c'est des céréales biologiques?

M. LUC VAN VELZEN :

735 C'est des céréales. Avec du maïs, ça ne réussit pas, ça manque d'azote. Et puis ce que je fais et j'essaie de faire ce sont des engrais verts et la paille est laissée sur le champ pour faire du carbone.

740

M. ALFRED MARQUIS :

Et vous n'avez pas besoin d'ajouter d'autres composts ou d'autres matières?

745 **M. LUC VAN VELZEN :**

Là, pour le moment, je n'en ai pas d'autres, donc je n'en ajoute pas d'autres. Ce qui n'est pas évident, c'est ce qu'on va voir au fil des années, c'est avec les analyses de sol, si on épuise vraiment le sol, si on va faire, s'il va être obligé de faire quelque chose. Donc, à ce moment-là, on verra de quel côté on s'oriente, je veux dire, c'est ma deuxième année certifiée que je viens de finir, donc on entame notre troisième année en tant que biologique officiellement, et puis donc, c'est au fil des années qu'on va pouvoir dire oui, ça fonctionne comme ça, ou non ce n'est pas assez.

755 **M. ALFRED MARQUIS :**

Et vous nous parlez de permaculture, vous excuserez mon ignorance, mais c'est quoi exactement, la permaculture?

760 **M. LUC VAN VELZEN :**

La permaculture c'est deux idées qui se complètent. Donc, on essaie d'imiter la nature. Promenez-vous dans le bois, dans la forêt, n'importe où, vous ne verrez pas de sols à nu. Donc, dans le jardin, on ne verra pas les belles rangées de carottes. Il n'y a aucune forêt où est-ce que tous les arbres sont tous en belle ligne droite. Et on ne verra pas juste les carottes ici et la rangée suivante juste des petits pois. On met tout ensemble et on recouvre tout le jardin de paille, de copeaux de bois ou de n'importe quoi, qui lui va amener la fertilisation et puis, en mettant ensemble différents légumes, c'est-à-dire le pois qui va fixer l'azote, la carotte qui est la racine, le chou dont on mange seulement la partie supérieure, il m'en manque un, et les tomates, on mange seulement les fruits. Donc, en mettant ça à la même place, ils vont se compléter l'un et l'autre. Donc, on va garder les racines dans le sol, on va garder la couverture du sol.

Et puis le deuxième élément qu'on essaie d'inculquer, qui est la permanence, c'est-à-dire qu'on va laisser une partie de notre récolte dans le jardin et il va se ressemer lui-même.

775

M. ALFRED MARQUIS :

Ah! bien, je suis content de vous avoir posé la question, parce que je ne savais vraiment pas qu'est-ce que c'était.

780

M. LUC VAN VELZEN :

Donnez-nous encore un ou deux ans et vous viendrez voir.

785

M. ALFRED MARQUIS :

Oui. Merci.

790 **M. LUC VAN VELZEN :**

Les légumes vont être à vendre.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

795

Comme madame Deschênes va revenir tantôt sur les autres mémoires, est-ce qu'on peut arrêter à ce moment-ci? Ça va?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

800

Mais une chose que je promouvois pour des changements, c'est de continuer à encourager la formation.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

805

Oui.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

810

Parce que moi, étant donné qu'on avait beaucoup de difficulté à avoir de la main-d'oeuvre agricole, je suis retournée étudier 3 ans en agriculture, étant donné que je n'étais pas du milieu agricole, j'étais de la ville, et puis, en étudiant l'agriculture, ça m'a conscientisée à beaucoup de réalités. J'avais déjà ma formation d'infirmière, puis j'avais travaillé 10 ans et plus dans le milieu infirmier, mais quand je voyais l'approche que le vétérinaire avait, puis différentes approches aux champs, ça me faisait prendre conscience des choses, puis quand je voyais que l'hygiène qu'on avait changée à l'étable avait changé le nombre de maladies à l'étable, tu sais, et bien on perdait beaucoup de petits veaux à un certain moment donné, puis en changeant juste l'hygiène, on n'en perdait pu.

815

820 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

825

Ça fait que, quand on a changé la qualité de l'air, tu sais, de la mammite on n'en avait plus dans le troupeau, tu sais. Des antibiotiques, on n'en avait plus besoin. Comment la qualité de l'eau, la qualité de l'air et l'espace jouent dans la santé, on peut le réaliser à court terme sur une entreprise laitière, parce que la démonstration des effets est rapide. Mais ça se passe la même chose pour les humains en tant que tel.

830

Et puis on s'en allait vers un troupeau laitier biologique, on voulait aller vers un troupeau laitier biologique quand on a passé au feu, puis c'est de là qu'on est allé tout de suite vers des terres en bio. Et puis c'est pour ça que je dis il faut encourager la formation de ceux qui sont sur
835 les terres, mais pas une formation juste orientée dans une optique. Parce que, quand j'ai étudié en technique infirmière, moi j'ai étudié les effets secondaires des médicaments, puis tout ça, juste ça, puis là je découvre que soigner c'est beaucoup d'autres choses, au fur et à mesure que je chemine, puis surtout que les médecines alternatives prennent de plus en plus d'importance au Québec, où on voit que le corps a la capacité de s'autoguérir quand il est dans les bonnes
840 conditions. Mais, comme on dit, il faut travailler, que ton aliment soit ton médicament.

Alors, c'est dans cette optique-là qu'on travaille si fort au BAPE actuellement, à faire des mémoires, puis à donner une énergie pour faire prendre conscience à nos communautés de ce qui se passe avec l'alimentation, puis avec l'état de santé de notre terre, parce qu'on y croit. On vous remercie beaucoup.
845

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

À vous entendre, il n'y a pas de doute que vous y croyez, ça c'est sûr.
850

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Non, mais j'aime ça chanter. Quand j'ai connu mon conjoint, puis c'est un **blind date**, puis quand je suis arrivé à Saint-Valentin, après quelques années, je lui disais toujours: **J'ai reçu l'amour en héritage, un matin, à Saint-Valentin.** Mais pour moi l'amour c'est ce que Luc énumérait tantôt. C'est le soin de la terre, c'est le soin qu'on donne à nos 4 enfants, qui ont entre 5 et 12 ans, c'est l'accueil d'étudiants qui viennent de l'étranger à chaque année, pour étudier le français, on ouvre notre maison. C'est les relations qu'on entretient avec notre ville soeur Sakuto-Cho, mais aussi avec Saint-Valentin en Autriche, avec Saint-Valentin en France. C'est
855 de voir comme c'est beau quand tu prends le temps d'échanger avec le prochain. Parce que moi, le Japon, quand j'étais petite, je voyais tous les Japonais selon les films de guerre que j'avais écoutés à la t.v., mais quand tu commences à échanger et puis à recevoir des gens chez vous, tu vois une civilisation, un peuple tout à fait différemment. Alors, c'est pour ça que je garde ma porte ouverte tout le temps à accueillir des gens, puis à voir comment ça se passe ailleurs.
860 Parce que le fait que cette année que j'accueille une jeune fille de la Suisse, elle elle me dit: **Bien, du lait cru, on en boit en Suisse**, tu sais, et bien ça te fait prendre conscience qu'il y a des choses qui se font. Alors, et puis comment ça se passe ailleurs, ça fait que ça fait des échanges, puis ça fait une transmission de ton savoir aussi. C'est ma manière de transmettre mon savoir à des adolescents qui sont en recherche, qui sont en formation.
865

870

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors...

875

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Je ne sais pas si on peut répondre à certaines de vos questions?

880 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, mais on va, si vous voulez, on va faire la pause, puis comme vous revenez avec d'autres groupes, il n'y aura pas de problème, ça va?

885 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

C'est bien parfait.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

890

Merci.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

895

Ça m'a fait plaisir.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Alors, 15 minutes de pause-santé et on se retrouve après. Merci.

900

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

905 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, nous allons reprendre. J'invite maintenant le Comité des citoyens de Saint-Valentin, madame Sylvie Deschênes, monsieur Robert Grégoire, monsieur Roger Langevin et monsieur ou madame Grenon, je ne sais pas, j'ai M. Grenon, alors... Vous êtes 4, alors pouvez-vous approcher une chaise.

910

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Le quatrième n'est pas là, il est absent.

915

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

920

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Monsieur Grenon n'est pas parmi nous cet avant-midi.

925 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ah! monsieur Grenon n'est pas là, très bien. Alors, pour la transcription des voix, on peut vous identifier l'un et l'autre.

930 **M. ROGER LANGEVIN :**

Roger Langevin.

935 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Assoyez-vous, on va... Oui, Roger?

M. ROGER LANGEVIN :

940 Langevin.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

945 Langevin, oui.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Moi, c'est monsieur Robert Grégoire.

950 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Robert Grégoire, et madame?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

955 Madame Sylvie Deschênes.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

960 Deschênes, oui. Alors, nous vous écoutons.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

965 Tout d'abord, c'est ça, je risque d'avoir une porcherie industrielle qui va peut-être se construire à côté de chez nous et puis, étant producteur laitier moi-même, j'ai, je n'ai rien contre

l'agriculture, sauf que, aujourd'hui, je pense qu'on est rendu à un débat à cause justement de l'industrialisation qu'on fait de l'agriculture. Tout le débat est basé sur essayer de produire le plus possible à de moindres coûts possibles. Tout ça vient qu'il faut couper sur des choses comme, moi je pense que l'un des éléments les plus importants c'est la paille. Si vous enlevez votre

970 paille, vous évitez beaucoup de coûts, votre cochon devient beaucoup plus rentable, puis là, c'est là que devient le fumier liquide, c'est là que le fumier liquide vient faire des dommages dans les champs, l'écoulement, ces choses-là.

Moi, je pense que le débat est simple. Je pense que, au Danemark, ils ont eu des

975 surproductions de fumier, puis ils ont fait des législations, puis maintenant, si vous voulez bâtir une nouvelle porcherie dans ces pays-là, la première question c'est simple, c'est: **Est-ce que vous voulez mettre de la paille ou de la rip, un des deux?** Le fumier liquide, autrement dit, est banni dans ces pays-là, parce qu'eux autres ont eu l'expérience de se rendre jusqu'à des gros problèmes d'eau puis ces choses-là.

980 Autrement dit, si aujourd'hui les gars arrêtaient de vouloir toujours produire pour faire le plus d'argent possible, puis qu'ils s'en tiendraient à des méthodes naturelles et simples, comme la paille, et bien ça devient beaucoup trop onéreux, beaucoup trop de temps. La produire, l'étendre, nettoyer, ça devient plus difficile. Je pense que si les gars s'en tenaient à des

985 méthodes comme ça, on n'aurait pas tous ces problèmes-là aujourd'hui. Premièrement, on n'aurait peut-être pas monté non plus à des industries de 3000 cochons puis 6000 cochons. Parce que, si vous mettez de la paille, c'est beaucoup plus d'ouvrage, c'est beaucoup moins rentable, puis peut-être qu'aujourd'hui on ne serait pas en train de discuter de ce problème-là aujourd'hui, parce que ça aurait resté plus naturel.

990 Là, si vous coupez vos pailles puis ces choses-là, là vous pouvez pousser beaucoup plus industriel, parce que là vous avez besoin d'un gars qui va s'occuper de 3000 cochons, tout se fait automatique. Même le respect de l'animal n'est même plus là. L'animal n'a même plus le plaisir de se coucher sur une paille naturelle. Ça fait que moi, selon moi, l'un des plus gros, des plus

995 grosses parties du problème vient de là. On s'éloigne de la nature, on essaie, c'est un peu de voler la terre. On essaie de prendre le plus possible en lui en donnant le moins possible. Puis si vous ne retournez pas un fumier avec une paille, qui va aérer votre terre, qui va fabriquer une vie pour tous les animaux, vous coupez votre chaîne. Moi, c'est mon idée, que je pense.

1000 Autrement dit, si le même gars voulait bâtir une porcherie à côté de chez moi, mais il voudrait y aller avec toutes des méthodes naturelles comme ça, puis il viendrait demeurer à côté de moi aussi, que ce ne soit pas industriel, qu'il plante ça à côté de chez nous, puis qu'il s'en aille, je n'aurais rien contre, contre ça, moi, parce que de l'agriculture, ça en prend, puis du fumier pour la terre, ça en prend aussi.

1005 Sauf que, vu que c'est mal fait, vu que c'est fait industriel, puis vu que c'est fait un peu en voleur, en s'en allant, en implantant ça là, à côté des voisins, puis en ne les respectant pas, puis en s'en allant le plus possible, parce que lui, son domaine est beaucoup plus loin, ça fait qu'il n'aura pas les odeurs, c'est moi qui va vivre avec les odeurs. Puis, si le gars avait un certain

1010 respect, je n'aurais rien contre ça. Parce que de l'agriculture, ça en prend, puis il faut manger, ça

c'est sûr et certain.

1015 Mais si on avait toujours, si on s'en était toujours tenu à des méthodes naturelles comme ça, peut-être que l'exportation aurait été beaucoup moins importante, il aurait voulu faire beaucoup moins d'expansion, puis on ne serait pas en train de peupler le Québec au complet de, dans les belles terres agricoles, de porcheries comme on le fait là.

1020 Ça fait que le débat, selon moi, c'est ça. C'est, il faut faire attention simplement en retournant à des méthodes un peu plus naturelles bien faites, puis il n'est pas supposé d'avoir de problème.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1025 Écoutez, une des propositions qu'on dit dans notre mémoire c'est le plan S.V.P.

(LES INTERVENANTES FONT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1030 Comme Robert nous disait tantôt, parce que là on se retrouve avec une situation à Saint-Valentin, qu'on va avoir 6 bâtiments porcins dans un rayon de moins d'un kilomètre.

1035 On a présenté notre mémoire en disant que les citoyens de Saint-Valentin sont hostiles à l'établissement de porcheries dans la capitale québécoise de l'amour. Ce n'est pas nous qu'on a nommé Saint-Valentin capitale québécoise de l'amour, on a eu la chance d'accueillir, c'était la première fois qu'un Premier ministre venait manger avec nous à Saint-Valentin, mais lors des fêtes de l'amour cette année, le 14 février, monsieur Bernard Landry, dans son allocution, nous a nommés capitale québécoise de l'amour. Et puis il y a beaucoup de producteurs, on est 4 producteurs agricoles sur le conseil, le comité de citoyens, on a tendance à dire, quand il y a des conflits, que les producteurs sont contre les citoyens, mais je pense que les producteurs à quelque part ils sont avec les citoyens. On est tous ensemble, puis on a, à 80% on a signé une pétition, que j'ai apportée ici, en 48 heures...

1045 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Qui est annexée à votre mémoire, d'ailleurs, oui.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1050 On ne vous l'a pas donnée parce que c'était trop épais dans le dossier.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1055 Non non, et il ne faut pas nous la donner non plus, on va être obligé d'en faire 40 copies. Vous les avez déjà ici les noms.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1060 Ça fait que cette pétition-là, c'est 264 personnes de Saint-Valentin qui ont signé en moins de 48 heures.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1065 O.k.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1070 Tout le monde s'est donné la main pour faire le tour, pour faire du porte-à-porte, puis rejoindre tous ceux qui étaient rejoignables, en moins de 48 heures. Après ça, on a formé un comité de citoyens. Puis vous savez, à l'heure actuelle, ce que la majorité de la population dit:

1075 **On est trop occupé, on a plein de choses à voir.** C'est vrai que la vie sociale actuelle, elle demande beaucoup d'énergie à tout le monde, puis la technologie, puis être producteur agricole dans ces temps-ci c'est beaucoup parce qu'il y a de plus en plus d'exigences, tu passes du temps dans, autant de temps au bureau que tu peux en passer avec tes animaux, quand il faudrait que tu en passes beaucoup plus avec tes animaux qu'à faire de la paperasse, mais on exige de plus en plus, de nous autres, de toutes sortes de paperasses pour la main-d'oeuvre, pour les taxes, pour différentes choses, que ce n'est pas facile. Puis là, c'est le dernier blitz qu'on donne avant de rentrer dans les champs, parce que quand on rentre dans les champs, on ne peut plus donner autant d'attention à des causes qui sont pour nous autres primordiales, 1080 parce que c'est la terre que nous empruntons à nos enfants.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1085 Votre comité de citoyens existe depuis combien de temps?

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1090 Ça fait environ 4 à 5 mois, 5 mois, depuis le mois de novembre environ. Je n'ai pas compté précis, mais environ.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1095 O.k. Et c'est vous qui êtes le président?

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Oui, c'est ça.

1100

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et ça fait, vous avez combien de membres actifs dans votre comité de citoyens?

1105 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

On avait 6 membres actifs dans notre, au départ on était un peu plus de membres, mais on est 6 membres actifs.

1110 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Donc, les signataires du mémoire.

1115 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1120 Monsieur Grégoire, Dominique Larouche-Hébert, Roger Langevin...

M. ROBERT GRÉGOIRE :

C'est ça.

1125

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Monsieur Surprenant, voilà.

1130 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1135

Très bien.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1140 Je pense que, sur notre comité de citoyens justement, on est plusieurs agriculteurs, puis c'est justement, ça représente bien ma façon de penser. C'est qu'on n'est pas contre l'agriculture. On est pour une agriculture qui est viable à long terme, et non pour essayer d'user la terre au plus vite, puis après ça la jeter comme un déchet. Ce n'est pas ça l'agriculture. C'est facile de le faire, mais ce n'est pas ça l'agriculture.

1145

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Et vous-même, vous êtes un producteur laitier?

1150 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Oui, c'est ça. Je vais être voisin, justement, il va venir construire sa porcherie juste à côté de chez moi, avec des vents dominants à part de ça de l'ouest. Lui, il disait qu'il n'y avait pas de vents dominants, mais il va me bâtir ça à l'ouest de ma ferme puis de mes maisons, puis
1155 il y a 25%, Environnement Canada dit qu'il y a 25% des vents dominants qui viennent de l'ouest, ça fait que j'ai fait des démarches auprès du ministère de l'Environnement pour essayer d'arrêter ça ou de faire modifier au moins tout son système de ventilation, puis tout ça, puis malheureusement le ministère de l'Environnement m'a répondu qu'il ne pouvait pas rien faire là-dedans, pour essayer de modifier quelque chose. Puis moi, je pense que ça pourrait être difficile
1160 de vivre à côté.

Il met des toits sur ses fosses, mais sa ventilation, il ne veut pas la traiter. Puis on sait que c'est des poils de cochon qui sortent par la ventilation, qui, finalement, amènent beaucoup d'odeurs. Vers six, sept heures le soir, quand tu, parce que des poils sortent dans la journée,
1165 puis ils sont en suspens dans l'air, puis quand l'air tombe, vers six, sept heures, le vent tombe toujours un peu, puis là, c'est là que les poils de cochon redescendent, puis c'est ça qui apportent beaucoup la senteur, puis les problèmes de respiration.

Vu qu'il va se bâtir à des vents dominants de chez nous, à l'ouest de chez nous, puis j'ai des enfants, puis ces choses-là, ça fait que j'aurais aimé ça au moins qu'il modifie au moins sa ventilation pour me protéger au moins des maladies respiratoires, puis ces choses-là. Mais le producteur agit vraiment là... de la mauvaise façon, que je déteste dans l'agriculture. C'est de l'industrialisation. Ça fait que: **Non non, j'ai eu mes permis, je n'ai pas besoin de faire ça, je ne rajouterai pas 1\$ de plus là-dessus.** C'est plat de voir ça. Ça c'est, c'est dur, parce que lui,
1170 il ne demeure même pas à côté de chez moi.

Au moins, s'il demeurerait à côté de chez moi, puis il supporterait toutes ces choses-là avec moi, je dirais o.k. c'est correct, c'est, d'un sens, tu vas le supporter avec moi, mais là ce n'est pas ça. Il vient planter ça dans le champ, il y a un gars qui va venir une fois ou deux par
1180 jour, une heure de temps puis il va s'en aller, ça fait que tu dis, finalement, moi je suis, je me trouve à être comme prisonnier de l'industrialisation, finalement.

Vu qu'il fait ça industriel, c'est moi qui vais subir tous les mauvais côtés, puis c'est lui qui va empocher les profits. Puis, en espérant que ses PAEF de fumier sont bien faits, mais ça, le ministère de l'Environnement dit que c'est bien fait. Je vais veiller à ce qu'il les respecte, parce que je ne veux pas non plus qu'il brûle la terre.
1185

Parce que, d'un autre côté, si on le laisse aller, s'il ne fait pas attention à, parce que là il y a bien des jeux de mots dans son plan de, pour étendre le fumier justement, il avait fait des demandes à mon voisin, à Luc et puis à Sylvie, pour étendre le fumier, ils ont refusé, ça fait qu'on
1190

s'est demandé où est-ce qu'il étendait ça? Bien, le ministère de l'Environnement a dit qu'il avait trouvé des places pour l'étendre, ça fait que ça, ça c'est un autre dossier autrement dit, on va veiller mais qu'il y ait de l'épandage, mais que ça soit bâti. On ne peut pas rien faire. Ça fait que c'est pour ça.

1195

Puis j'espère, j'espère beaucoup du BAPE. J'espère, au pis aller, si on n'est pas capable d'arrêter la mienne, j'espère au moins que le BAPE va réussir à conscientiser tout le monde dans le domaine pour ne plus qu'il s'implante des porcheries comme ça, comme en voleur comme que je peux dire quasiment, dans toutes nos belles campagnes, puis j'espère que le BAPE va avoir un bon impact.

1200

M. ALFRED MARQUIS :

Vous parlez de 6 bâtiments porcins sur un kilomètre carré, c'est la même unité de production ou si c'est différentes unités de production ça?

1205

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Le même producteur, autrement dit, va avoir à lui 5 bâtiments à lui seul, sur à peu près un kilomètre de distance. Autrement dit, il a déjà bâti un autre complexe porcin à moins d'un kilomètre de celui-là, puis là il va en bâtir un deuxième. Mais le premier, c'est ça, ça a été comme vendu à l'intégrateur, c'est toutes sortes de jeux de mots. C'est ça qui arrive, c'est toujours des, c'est assez dur à démêler, il faudrait s'asseoir avec des papiers, puis que je vous l'explique comme il faut, parce que à main levée comme ça, c'est difficile à expliquer, mais vite vite, oui, ça va être en dedans d'un kilomètre. Ce gars-là va avoir bâti 5 bâtiments pour des élevages porcins.

1210

1215

M. ALFRED MARQUIS :

Et est-ce que vous avez de l'information sur les dimensions, c'est-à-dire combien d'animaux il va y avoir dans chacun de ces bâtiments-là?

1220

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Oui, il va y avoir 176 unités animales par bâtiment à côté de chez moi, puis il va y avoir 3 bâtiments. On a calculé 2 400 cochons, total. J'ai le certificat d'autorisation avec moi, j'ai tous ces chiffres-là avec moi dans mes documents, si vous les voulez tantôt, je vous les remettrai.

1225

M. ALFRED MARQUIS :

Donc limité à peu près aux 600 unités animales qui est le nombre pour l'étude d'impact obligatoire.

1230

1235

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Oui, c'est ça, 599.6 justement, c'est pour jouer sur les mots, sur les virgules, c'est, de mémoire, le chiffre me revient précis, c'est 599. quelque chose.

1240

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k. Et, vous-même, vous êtes en production sur litière?

1245

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Oui, c'est ça. Moi, c'est sur, c'est ça, c'est sur paille. Moi, autrement dit, moi je me donne le problème de faire de la paille, parce que c'est ça, faire de la paille, il faut que tu fasses des céréales, qui est une culture qui est un petit peu moins payante que le maïs puis ces choses-là. Il faut que tu récoltes ta paille, ça fait beaucoup d'ouvrage manuel. Il faut que tu l'entrepases. Puis, ensuite, il faut que tu la mettes sous tes animaux, il faut que tu la nettoies, après ça, toi-même. Ça fait que c'est là que moi j'ai de la misère à accepter ça, moi je le fais, pour justement une bonne agriculture durable, justement, puis, et bien lui, c'est ça, lui il s'en vient sur liquide à côté de chez nous.

1255

M. ALFRED MARQUIS :

Est-ce que l'élevage sur litière pourrait être fait dans la région avec d'autres choses que de la paille, ou si vous pensez uniquement à la paille? Est-ce qu'il y a d'autres choses de disponibles ou?

1260

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Oui, la **rip**, la **rip** de bois aussi, ça aussi c'est excellent aussi, pas de problème. C'est pas mal les 2 méthodes les plus reconnues comme litière en agriculture.

1265

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est la première fois qu'on voit arriver la suggestion qui obligerait quelqu'un à vivre sur son établissement là, ce que vous dites?

1270

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Bien, à proposition S.V.P.

1275

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui, votre proposition S.V.P. Voulez-vous nous en parler un petit peu, qu'il soit bâti à la vue du lieu de résidence principale de leur propriétaire.

1280

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1285 Bien, je pense que ça revient à ce qui était dans les années passées, parce que le phénomène d'intégration et puis des propriétaires qui ont des porcheries un peu partout, puis qui viennent seulement 2 fois par jour faire leur traite, puis qui repartent, c'est de plus en plus fréquent avec le phénomène de l'intégration.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1290 Je pense que c'est de se rapprocher aussi un peu de la ferme familiale, aussi, notre idée de...

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1295 Oui, de se rapprocher de la ferme familiale.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1300 Que justement, que ce gars-là ne puisse pas faire 5 bâtiments en dedans d'un kilomètre finalement, côté industriel, juste pour l'industrialisation de la chose.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1305 Mais vous, vous êtes donc membre de l'UPA aussi, est-ce qu'il y a des discussions à l'intérieur de votre organisation sur les différents courants qui ont de l'air à diviser le milieu?

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1310 Oui. Malheureusement, on manque de temps pour communiquer avec tout le monde, tous ces regroupements-là justement. On entend des sons de cloche un peu, mais on avoue qu'on n'a pas rencontré tout le monde, on n'a pas eu le temps de faire des bonnes discussions avec toutes ces organisations-là, qui auraient été très importantes et puis... Non, on est plus, présentement, on est plus à s'acharner à la MRC, pour les odeurs, vu que c'est maintenant les municipalités qui sont, qui se trouvent à légiférer les odeurs, ça fait qu'on s'occupe plus de ça présentement dans notre dossier.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1320 Ce n'est pas un pot de vin, c'est un pot d'eau, merci.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1325 C'est parce que le producteur...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je me demandais ce que vous veniez faire ici.

1330

M. ROBERT GRÉGOIRE :

C'est parce que le producteur, justement, ce producteur-là, sa première porcherie qu'il a bâtie, elle est sur un esker.

1335

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ah!

1340

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Le ministère de l'Environnement n'en a pas tenu compte, il n'avait pas besoin probablement de faire ces études-là ou on ne sait pas quoi, ça fait qu'il a déjà bâti une porcherie sur un esker. Ça fait que c'est un peu la raison, monsieur Langevin peut vous l'expliquer un peu plus.

1345

M. ROGER LANGEVIN :

Bon, c'est ça.

1350

M. ALFRED MARQUIS :

Allez-y, n'y retouchez pas.

1355

M. ROGER LANGEVIN :

On a les meilleures preuves, le monsieur était supposé être ici ce matin, puis il n'y est pas. Il est vivant encore, mais ils l'ont tout détruit, c'est un cultiva..., il faisait de la culture biologique, puis ils lui ont tout **scrapé** son affaire, son lac, ses poissons, tout est mort, tout est fini. Ça fait que lui, il est à un kilomètre de l'autre qu'ils veulent bâtir, puis c'est en plein centre de l'esker, la mer de Champlain, ça fait des millions des années, moi je suis un vieux, je parle du vieux temps. Ça c'est l'eau de l'esker de la Mathieu-Berry de l'Abitibi, la meilleure eau au monde.

1360

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1365

Oui oui.

M. ROGER LANGEVIN :

1370

Vous le savez, vous venez de là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Je voulais voir de quel esker elle était, vous voyez.

1375

M. ROGER LANGEVIN :

Je veux dire, l'autre, celle qu'on avait nous autres dans ce temps-là, c'était la même chose que ça. Mais depuis qu'ils ont bâti la porcherie, toute l'eau aux alentours est polluée puis contaminée. À Lacolle, ils sont obligés de bâtir une usine de filtration de 4 millions pour dépolluer l'eau, puis quand la porcherie est installée en plein centre de l'esker de la mer de Champlain, en plein centre. Il y avait une usine de filtration naturelle, puis ils ont mis une porcherie dessus, ça fait que là le jus coule dedans, puis tous les puits aux alentours, tout est contaminé. Vous le savez, Lacolle, ils en ont parlé tout à l'heure. Ça fait que, j'ai demandé à monsieur Boismenu, qui était là l'autre jour, il est supposé de venir visiter ça, puis il n'est pas venu encore, puis on a des preuves, avec toutes les, ses serres sont là, à monsieur Grenon, ses serres sont là, toutes ses affaires sont encore là, mais tout est détruit, c'est tout à l'abandon par rapport à ça.

1380

1385

1390

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

M. ROGER LANGEVIN :

Il m'a même dit que, de ce temps-là, il ne peut pas dormir parce que la senteur est trop forte chez eux, puis il y a un bois entre les deux. Puis, en plus, l'histoire du fameux lisier, ils ont rit un peu de moi l'autre fois avec ça, mais ça c'est un poison vif. C'est du méthane et puis ça contribue à 10% de tous les effets de serre, dans le gaz autant, ça pollue autant que les automobiles puis les camions. Le méthane qui sort de la, ça fait le gaz à effet de serre. Je ne suis pas bien bon pour vous expliquer ça, mais vous le savez comme moi.

1395

1400

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mon collègue connaît ça, c'est un spécialiste de ces questions-là. Il n'y a pas de problème.

1405

M. ROGER LANGEVIN :

Puis ce lisier-là, c'est poison vif. Il a 600 colonies d'abeilles qui sont mortes l'année passée, et bien vous devez en avoir entendu parler, puis j'ai quelqu'un que je connais, les abeilles, elles viennent au monde pas d'ailes. La reine a des abeilles, mais elles n'ont pas d'ailes. C'est difficile de charroyer du miel avec ça, d'aller dans les champs. Tout s'en suit.

1410

1415

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

C'est plus long pour aller jusqu'aux plantes.

1420 **M. ROGER LANGEVIN :**

Ça fait que, en tout cas, s'il y a d'autres choses qui me vient à la mémoire, je vous le dirai.

1425 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Alors donc, vos démarches auprès de la MRC, est-ce que ça a donné quelque chose?

1430 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

On fait juste commencer à, commencer à faire nos démarches parce que, justement, la MRC avait comme gelé, si on veut, le projet de loi si on veut. Je n'ai pas le terme précis mais, et puis c'est ça. Autrement dit, le projet de loi est comme en processus de le reformer, puis c'est ça, nous autres, on fait rien que commencer à s'interroger sur ce sujet-là autrement dit.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1440 C'est un règlement de contrôle intérimaire, j'imagine?

M. ROBERT GRÉGOIRE :

C'est ça.

1445 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1450 C'est le terme que je cherchais, c'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1455 Oui.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1460 Ça fait que c'est ça, c'est le contrôle intérimaire, autrement dit, c'est le processus, les discussions recommencent, autrement dit, là-dessus. Puis je sais qu'ils ont, je ne sais pas s'ils

vont le ressortir avant la fin du moratoire, justement, ils vont peut-être attendre aussi le moratoire pour voir qu'est-ce qui va en sortir aussi, mais on va s'informer plus là-dessus justement, parce que c'est notre seule porte de sortie, c'est la seule force qu'une municipalité a, finalement.

1465 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

1470 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Ça fait que c'est là-dessus qu'on va travailler.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1475 Est-ce que vous jugez ça essentiel que les municipalités, soit la municipalité locale, soit la municipalité régionale de comté, ait une autorité sur l'attribution des permis, est-ce que ça vous semble important?

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1480

C'est fondamental parce que, justement, il y a à Saint-Bernard une porcherie qui va se bâtir justement, puis j'en parlais avec des citoyens de Saint-Bernard, ça ne les dérange pas vraiment parce que le site est privilégié. C'est comme bâti, puis c'est assez dans le bois, c'est entouré, il n'y a pas vraiment de voisins dans ce coin-là, il y a beaucoup de terre pour étendre le fumier. Ça fait que là, à ce moment-là, les citoyens peuvent peut-être plus accepter un projet comme ça, qu'un projet qui s'en vient à moins de deux kilomètres du village.

1485

Nous autres, celle qu'il veut bâtir à côté de chez nous, elle va être environ en ligne droite, à deux kilomètres du village, avec vents dominants du sud, ça fait que l'été, s'il ne protège pas ses odeurs qui vont sortir de là, s'il ne s'applique pas comme il faut à essayer d'enlever le plus possible les odeurs, c'est tout un village au complet qui va sentir ça. Parce que, justement, c'est, c'est sûr et certain, le porc, c'est le défaut, c'est ça.

1490

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1495

Et, selon vous, ce que vous avez dit tantôt, s'il y avait des modifications au système de ventilation, déjà il y aurait une amélioration considérable?

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1500

Oui parce que, justement, il y a du monde qui connaît, ils en ont visité des porcheries comme ça, puis ils disent que, quand tes fosses sont couvertes, déjà là c'est un excellent point. Le deuxième point qui est très important c'est la ventilation, c'est très important. Puis, à ce moment-là, ça devient assez vivable à côté de ces porcheries-là.

1505

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce que vous pensez que, d'une manière globale, le Québec devrait exiger que les productions porcines se fassent sur lisier, sur litière?

1510

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Ah! selon moi, c'est la solution, parce que c'est là que vous allez couper votre industrialisa..., l'industrialisation énorme, on va dire.

1515

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

1520

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Vous allez couper ça. Vous allez redonner un coup de main à votre agriculture. Vous allez redonner un coup de main à votre terre. C'est quoi une paille, quand vous étendez un fumier sur une paille, je n'ai pas fait beaucoup d'études là-dessus, mais moi je l'ai juste fait de mes mains toute toute ma vie...

1525

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous avez la connaissance concrète, vous.

1530

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Oui, c'est ça. Si vous mettez une paille dans votre terre, puis vous redonnez de l'air dans votre terre, vous, la fourmi peut venir se bâtir une maison, la vie biologique recommence, un tue l'autre, c'est la vie naturelle autrement dit, tout part de là. Vous y allez avec le simple principe, que vous arrivez après ça avec une douche de fumier liquide, vous êtes le même insecte dans la terre autrement dit, vous recevez une douche liquide, ce n'est pas une maison qu'on vient vous porter, on vient vous brûler. Si vous mettez une paille dans la terre, vous mettez une maison autrement dit, l'insecte est heureux, ça va très bien, puis c'est là que tu as une belle vie organique dans ta terre. Sauf que, quand tu arrives avec juste du liquide, moi, sur le principe, je ne peux pas voir que ça améliore beaucoup. Ça va peut-être te donner un coup de main pour peut-être les 4, 5 prochaines années peut-être, parce que là tu va amener beaucoup d'azote puis c'est ci puis c'est ça, sauf que, à long terme, ce n'est pas constructif.

1535

1540

1545

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k.

1550

MME SYLVIE DESCHÈNES :

1555 À Saint-Valentin, il y a aussi un autre, les citoyens, on travaille beaucoup pour l'agrotourisme. Parce que, depuis quelques années, l'agrotourisme est vivant chez nous, depuis 45 ans. On est les voisins de marinas, de camps de vacances, on n'est pas vraiment loin du Richelieu, à moins d'un kilomètre, puis il y a beaucoup de marinas, il y a aussi des camps pour des enfants, et puis on voit que l'état de santé du Richelieu, il se détériore. Il ne se détériore peut-être pas aussi vite que la Yamaska, mais il se détériore aussi. Parce que, comme disait avant le comité de citoyens de Lacolle, qui ont plus d'études environnementales et tout à l'appui, 1560 il y a quelques années on se voyait le bout des pieds quand on se baignait, mais ce n'est plus chose qui est fréquente.

1565 Alors, je l'ai revu quand je suis allée me baigner au Lac Saint-Jean, on se voyait le bout des pieds comme dans le temps où on était petit chez nous. Alors, mais je crois qu'eux autres aussi on des problèmes de plus en plus. Mais tout ça, on se retrouve avec des gens qui veulent, qui sont créatifs, qui veulent prendre soin de la terre, puis amener un produit, une valeur rajoutée à la culture qu'ils font de la terre, et puis ils ne peuvent, qu'il y a les industries qui arrivent, puis qui nuisent à tout ça.

1570 Il y a 45 ans, il y a eu les premières auto-cueillettes de fraises et framboises, comme on a parlé avant, antérieurement, dans nos rencontres. Il y a la Route verte, que le gouvernement a beaucoup investi pour la Route verte, puis qui passe juste devant où on prévoit construire la prochaine porcherie, puis moi je peux vous dire, pour travailler dans mes jardins autofertiles qu'on expliquait tantôt, que depuis 3 ans l'été je vois passer de plus en plus de cyclistes dans 1575 notre rang, parce qu'on les compte le monde qui passe dans notre rang, c'est tellement tranquille, qu'on sait tout le monde qui passe. Alors, le cyclisme prend de l'ampleur au Québec. Je suis fière de ça parce que faire de l'exercice c'est en harmonie avec une bonne alimentation.

1580 Mais là, les gens, on est rendu qu'on ne sait même plus ce que c'est une bonne alimentation parce que, avec tout ce qui nous est servi, puis on se pose de plus en plus de questions. Je sais que nous autres, on a arrêté de manger du porc après que nos vaches ont commencé à mourir, puis qu'on a recommencé à en manger juste cet automne, quand on a été certain de la qualité, de la traçabilité qu'on dit, de ce que l'on mangeait. Puis quand tu as des enfants, puis tu vois l'effet que l'alimentation a donné sur leur santé, alors là tu commences à y 1585 mettre un peu plus d'énergie, à travailler pour des causes comme ça.

Nos enfants nous conscientisent beaucoup. Puis Robert a 3 jeunes enfants aussi, puis il sait ce que c'est.

1590 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Par rapport à la route touristique, est-ce qu'il y a une forme de zonage dans votre MRC pour cette zone touristique, cette zone?

1595

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Pour la Route verte?

1600 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, la Route verte ou?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1605

Ah! on n'a jamais étudié ça.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1610

Non, mais je ne crois pas.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Non, il n'y en a pas eu?

1615

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Non non. Non non, ça, je ne crois pas que...

1620 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Parce que je sais qu'elle traverse aux États-Unis, puis elle passe dans nos régions.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1625

Ça marche.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1630

Et puis, et bien vous savez qu'on a le Festival des fêtes de l'amour à Saint-Valentin, au mois de février.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1635

Bien oui.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1640

Puis que, au printemps, en tant que producteur agricole, on continue à semer, puis on sème pour la santé de la terre, pour l'amour que l'on a de la terre, puis c'est pour ça qu'on est ici,

puis qu'on met nos énergies, puis que Robert, ça lui demande beaucoup de temps. Vous avez vu qu'il est arrivé en retard un petit peu à matin, mais il a ses responsabilités, avec sa traite et puis son étable.

1645 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais il n'était pas en retard, pour son mémoire, il était à l'heure.

1650 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Oui.

1655 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors...

1660 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Mais il y a tout ça qui rentre en ligne de compte. Puis, comme Robert disait tantôt, les réunions de l'UPA, on n'est pas en mesure, quand on a une petite production, puis qu'on n'a pas d'employés, d'être partout.

1665 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bien non.

1670 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

C'est là que, à un moment donné, c'est ceux qui sont plus gros qui peuvent se permettre d'être là, puis que les lois passent en fonction d'encourager les industries.

1675 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

C'est vrai que, plus tu es petit, plus te battre contre une chose comme ça est difficile, parce que tu n'as pas les moyens, tu n'as pas les ressources, tu n'as pas le temps nécessaire, tu n'as pas les moyens non plus.

1680 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon.

1685 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

C'est une autre situation qui se vit.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Ça marche. Alors, on vous remercie beaucoup.

1690 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Merci beaucoup.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1695

Ça nous a fait plaisir.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1700

Et puis, oui, vous soulevez des questions concrètes. Ce qui est intéressant de voir c'est que vous êtes vous-même un producteur très embarqué, puis vous n'avez pas de résistance absolue à l'égard de votre voisin, mais vous demandez un minimum de choses et, bon, je pense que votre point de vue est intéressant.

1705 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Parce que, je pense, c'est ça, mes demandes sont assez raisonnables.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1710

Oui.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1715

C'est pour ça que j'ai été déçu un peu de voir que le ministère de l'Environnement m'a répondu en me disant: **Non, on ne peut pas rien faire.** Pourtant, le ministère de l'Environnement a toute la puissance voulue, au moins pour le faire modifier. Sans l'arrêter, au moins modifier le projet du mieux possible, pour que ça soit le plus vivable à côté justement.

1720 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1725

Et je vous retourne ça en disant, si vous, vous restiez à côté, je suis sûr que vous auriez fait de quoi certain, parce que c'est...

1730

M. ALFRED MARQUIS :

Une petite précision peut-être, il l'a son c.a. ou si...

1735 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Oui, il a son c.a.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1740

Oui, il a son c.a., puis il l'a eu avant que le moratoire soit...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1745

Avant le moratoire.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1750

Oui, il a son c.a. depuis mars 2001, et puis là, c'est ça, il a demandé son permis à la municipalité, mais il n'a pas bâti en dedans de 6 mois, ça fait que là il a fallu qu'il fasse une nouvelle demande.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1755

Une nouvelle demande.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1760

Puis là, c'est là que nous autres on est intervenu, puis là la municipalité retient le permis de construction, autrement dit, puis on est après faire étudier le dossier comme il faut par un avocat. Mais pendant ce temps-là, moi, de mon côté, je me suis dit, pour ne pas faire trop de frais non plus à la municipalité, j'ai dit moi je vais m'en aller au ministère de l'Environnement, à ceux qui ont le plus de pouvoirs, au moins de pouvoir faire de quoi, puis je ne sais pas si j'ai été mal compris par le ministère de l'Environnement, j'aurais aimé ça que le ministère de l'Environnement, au moins, exige de modifier. J'aurais aimé ça au moins que le ministère de l'Environnement lui demande de se mettre sous les nouvelles normes qui vont sortir à la fin du BAPE. Parce que, probablement, mais que le BAPE se termine, il n'aura peut-être même pas commencé encore sa construction. Ça fait que moi, ma demande moi, j'y ai été avec le sens logique en disant o.k. le gars, il a son droit dans la vie, il a le droit de bâtir s'il veut, c'est correct. La seule autre chose que j'aimerais exiger c'est qu'il se soumette aux nouvelles normes au moins, le mieux possible.

1765

1770

1775

Si on fait une discussion avec toute la province, puis toute la province veut discuter de ce sujet-là, je me dis ce serait la moindre des choses que ce gars-là se soumette aux nouvelles normes. En plus, vu qu'il ne reste pas à côté, vu qu'il ne reste pas devant, parce que s'il restait

1780 devant, puis il ferait familial, déjà je serais beaucoup moins exigeant, s'il restait à côté de chez nous, déjà là. Mais vu que là, on sent que c'est juste de l'industrialisation, je me dis je ne vois pas pourquoi faire que le ministère de l'Environnement n'exige pas au moins de traiter sa ventilation, qui est le dernier point, finalement, puis qui est minime finalement dans l'investissement de tout ce gros projet-là, finalement.

1785 C'est, il y a, l'autre jour j'ai rencontré le député Paquin, puis son bras droit m'a demandé une bonne question, il m'a dit: **Penses-tu qu'un gars comme ça, qui bâtit à côté de chez vous, a idée de t'acheter, mais que tu sois écoeuré, à bas prix?** J'ai réfléchi à cette question-là, puis je me suis dit c'est peut-être pour ça que, même si c'est juste des investissements minimes, de traiter la ventilation, qu'ils ne veulent pas embarquer dans ce jeu-là, parce que c'est un peu un jeu pour écoeurer tout le monde un peu, dans un sens, puis c'est là que je trouve que ce n'est pas un bon citoyen corporatif. Ce n'est pas une bonne façon de voir les choses, ça c'est, j'ai trouvé la question intéressante, puis j'y ai réfléchi, j'ai dit c'est vrai ça.

1790

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1795 Mais dans d'autres coins, on doit vous dire qu'on a entendu des gens, des producteurs qui, au contraire, nous ont dit on est prêt à faire ça, à faire ça, puis on a consenti à telle chose parce que le milieu l'avait donné. Je pense que ce n'est pas pareil partout à travers le Québec.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1800 Non.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Mais votre expérience est importante.

1805 **M. ROGER LANGEVIN :**

Je voudrais dire juste un mot. Le monsieur est très intimidant à part de ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1810

Oui.

M. ROGER LANGEVIN :

1815 Parce que le monsieur, que je vous ai parlé tout à l'heure, qui s'est tout fait détruire, ça fait 40 ans qu'il fait de la culture biologique, il a juste traversé, il a mis les deux pieds sur le terrain de l'autre bord, quand il a bâti sa porcherie, puis il s'est fait pousser chez eux, puis ça pressait. Mais lui il a poussé l'effronterie à aller laver sa **tank** à lisier dans son lac, imaginez-vous.

1820

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

1825 **M. ROGER LANGEVIN :**

Puis un autre coup, il est venu marcher sur ses terrains avec ses 2 chiens, 2 gros rottweilers. Tu n'as pas le droit d'approcher de ses choses, mais lui il a le droit de marcher sur son terrain, tu sais. C'est un intimidant.

1830

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Moi ici, le monsieur qui a composé le mémoire pour nous c'est un citoyen de Saint-Valentin aussi, qui est touché différemment, mais qui nous donne un bon support, parce que sa formation, puis sa vie l'a amené à avoir une allocution plus facile que nous, qui vivons de la ferme.

1835

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui oui, c'est correct.

1840

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Puis il dit qu'il y a un risque.

1845

(LES INTERVENANTS POURSUIVENT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Ça commence par des intégrateurs qui vont chercher les producteurs qui sont en problèmes financiers, mais tous ceux qui s'en vont vers des problèmes, parce que là les subventions sont données aux gros, puis nous autres les petits on a de plus en plus de misère, on tire de la langue, qu'est-ce qui va se passer avec ces petits-là qui voient que, avec des **faire** du cochon ça marche, est-ce que tout le monde va se mettre à **faire** du cochon et puis à faire qu'est-ce qui est là actuellement? Surtout ceux qui ont l'appât du gain, comme on dit dans la citation.

1850

1855

Ça fait que c'est un pensez-y bien. Qu'est-ce qu'on veut faire de notre environnement, puis de la terre qu'on a emprunté à nos enfants. Puis c'est pour ça qu'on met tant d'énergie. J'ai fait le décompte primaire de ce qui s'est fait depuis le début, des rencontres de citoyens avec le promoteur, il y en a eu une. L'article de journaux, il y a eu pas moins d'une quinzaine d'articles de journaux qui ont été écrits par différents citoyens de Saint-Valentin, je vous en ai donné des copies dans, avec le mémoire. Des communiqués qu'on fait parvenir aux citoyens, de porte en porte. On a envoyé 4 communiqués, dont un cinquième qui vient de paraître, pour inviter les gens à être ici ce matin. Des rencontres, une dizaine de rencontres du Comité de citoyens.

1860

1865

Puis, avec les conseillers municipaux, il y a eu 6 rencontres.

Mais ça c'est peu quand on regarde tout le travail que nos voisins ont fait et tout, mais c'est un travail qui demande beaucoup à tous nos citoyens, en plus de ce qu'on vit à l'extérieur.

1870 Et puis on est fier de mettre tout ce temps-là là-dessus, parce qu'on travaille pour la terre que nos enfants vont avoir.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1875 Peut-être me permettre juste une dernière question. Peut-être qu'elle n'est peut-être pas pertinente. Le BAPE va faire des recommandations, autrement dit, au Ministre?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1880 Hum, hum.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

Au Ministère, autrement dit.

1885

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Au Ministre, pas au Ministère, au Ministre.

1890 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Au Ministre. Est-ce que je pourrais espérer que le BAPE, comme dans mon cas à moi, vu que la porcherie n'est pas encore construite, que le BAPE souligne justement qu'on devrait peut-être exiger, de ces nouvelles constructions-là justement, de traiter la ventilation si vous décidez de recommander ça justement. Ça fait que, est-ce que je pourrais espérer que peut-être le BAPE va pouvoir peut-être intervenir encore dans ma situation, peut-être pour améliorer mon sort de vie à côté de...?

1895

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1900

D'une manière spécifique, non. C'est-à-dire ce que nous pouvons faire, quand on fera le rapport, on va illustrer des choses à travers. Donc, peut-être qu'on retiendra votre cas comme une illustration, mais on ne peut pas, nous, intervenir dans votre dossier personnel, voyez-vous.

1905 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

O.k.

1910

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

On doit faire des recommandations générales sur l'ensemble du dossier.

1915 **M. ROBERT GRÉGOIRE :**

Mais peut-être que mon cas va être cité avec une recommandation en disant...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1920

On verra ça. Ça c'est au niveau rédactionnel, quand on arrive à le faire, si on avancera ou pas sur ce point-là.

M. ROBERT GRÉGOIRE :

1925

J'espère beaucoup.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1930

Ça va. Alors, merci beaucoup. Alors, madame Deschênes, vous restez là si j'ai bien compris. Maintenant, vous allez changer de papier, pour le Cercle des fermières.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1935

C'est ça. Merci.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1940

Est-ce que la, la présidente n'est pas là, non?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1945

Non, la présidente, elle s'est cancellée parce qu'elle est tombée sur le dos, puis elle s'est fait mal, puis elle ne peut plus s'asseoir et puis rester debout en position sur longtemps.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1950

Bien. Alors, je vous écoute sur ce mémoire-là. Je pense que c'est les mêmes questions alors.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1955

Et puis je vous dirai que, un des faits que je suis tout seule ici en tant que fermière, c'est aussi que l'état de santé de notre population, elle se détériore. Quand je regarde ça là, dans mes fermières, dans notre groupe, tout le monde ont des maladies. Du diabète, des maladies de

civilisation là, du diabète, il y a eu des situations de cancer. Qu'est-ce que l'état de santé des populations rurales, on est un peu comme les populations urbaines, mais l'état de santé de nos populations rurales se détériore beaucoup.

1960 L'énergie des gens, à faire partie de différents organismes, elle diminue de plus en plus. Je ne sais pas si c'est à cause que les technologies prennent tant d'espace dans la vie familiale, qu'on n'a plus le temps de sortir pour faire partie de différents organismes, mais moi je fais partie des Optimistes, on a de la difficulté avec notre membership, je fais partie des Fermières, on a de la difficulté avec notre membership, les gens n'ont plus d'énergie pour dire on sort et puis on se bat. Puis ça, je trouve ça triste, puis je me demande, à quelque part, si ce n'est pas notre manière de manger qui nous rend aussi peu d'énergie.

Alors, j'ai préparé mon petit texte parce que, comme je disais à mon garçon...

1970 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, lisez-moi votre texte, ça va être mieux je pense, c'est le texte du mémoire.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1975 Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1980 Il n'est pas très long à part de ça.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

1985 Parce que, comme je dis à mon garçon, il est en train de préparer son concours d'art oratoire avec les Optimistes, j'ai dit: **Pour préparer ton 2 minutes de texte tu as mis combien de temps?** Il dit: **J'ai mis beaucoup de temps.** Parce que là, il me demandait: **Pourquoi tu t'es levée, maman, au milieu de la nuit?** Bien, j'ai dit: **Maman, elle a besoin aussi de se préparer quand elle a des textes à dire.** Parce que je ne fais pas ça à tous les jours.

1990 Alors, pour le texte des Fermières, je me suis inspirée de ce que les Fermières ont fait dans l'Actuel, qui est le Cercle des Fermières du Québec, qui était sur les eaux. C'est une entrevue avec madame Pauline Martin, et un dossier: **Des temps durs pour l'eau douce.**

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

1995 O.k.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2000 Notre travail des Fermières, à chaque année, on a des dossiers à débattre, puis j'ai

choisi de le débattre sur l'eau, étant donné qu'on vit de la construction d'industries porcines dans notre région. Une qui est passée avant le moratoire, donc qui a son c.a., qui est difficile à retenir, et plusieurs autres projets, comme l'Environnement nous a dit pendant les audiences, qui sont à venir à Saint-Valentin également. 3 autres projets qui sont en, les c.a. demandés.

2005

Alors, c'est pour ça que:

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2010

Voyant l'imminence du début de la construction, c'est ça qui nous a amené à convoquer une réunion des citoyens. De là est parti le Comité de citoyens. On s'est rencontré une première fois avec une réunion que les Cercles de Fermières avaient convoquée sur le dossier, puis après ça les gens de la municipalité se sont conscientisés à l'importance de faire un comité de citoyens pour vraiment étudier la situation de près.

2015

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2020

Ça fait que, dans notre magazine des Fermières, le comité Dossiers a fait paraître 2 articles. Je vais commencer par celui que madame Pauline Martin, qui est une force de la nature, nous dit. Je vais vous faire quelques citations, je les ai mises en vert, parce qu'il me semblait primordial.

2025

Une des raisons qui l'a portée à adopter une rivière, c'est le fait qu'elle a été élevée sur le bord de l'eau. Moi j'ai grandi sur le bord de l'eau, puis je me sens, l'eau c'est une richesse pour le Québec, puis il faut en prendre soin de notre eau, qui est aussi la santé.

2030

Son chapeau de comédienne, elle l'a remis un petit temps, pour le troquer contre celui de militante. Elle a adopté une rivière par le biais du programme Eau-Secours, et puis elle travaille à prendre soin de l'eau. Qu'est-ce qui est son rôle? Les parrains puis les marraines, elles aident les comités de citoyens à s'organiser, à se renseigner, puis à les soutenir. C'est ce que la population de Saint-Valentin a fait aussi, se tenir ensemble, être une force de communauté.

2035

Monsieur Langevin, qui écoute plus la télévision, il nous a tenus au courant, quand ils ont commencé à parler des gaz de méthane, quand ils ont parlé de ce qui se passe en Abitibi avec la qualité de l'eau, et il m'a tenue au courant de ce qui se passait avec l'eau embouteillée Esker, qu'il y avait un esker à Saint-Valentin, et puis différentes personnes de la municipalité se donnent la main pour dire on n'en veut plus, ce n'est plus possible chez nous. 80% de la population a signé, mais on se demande, la démocratie, jusqu'où ça va aller. C'est pour ça qu'on est au

2040

BAPE, pour savoir la force de la démocratie au Québec.

2045

Alors, c'est des dossiers qui sont, qui lui sont inspirants. Excusez-moi, je vais lire un petit peu pour me remettre dedans. Parce que la situation de l'eau douce, plus précisément l'eau potable, est critique. En fait, c'est carrément une bombe à retardement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Est-ce que je peux vous ramener au sujet?

2050 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2055

Je ne voudrais pas que vous me fassiez un mémoire sur l'eau. Vous m'avez donné un mémoire, revenez à votre mémoire s'il vous plaît.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2060

C'est beau. Bien, nous autres, notre mémoire est axé sur l'eau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2065

Oui, je comprends.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2070

Parce que les porcheries, parce que je ne voulais pas reparler de ce que le Comité de citoyens a parlé, de ce que le Comité, ce qu'on a parlé en tant que couple, dans notre cheminement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2075

Oui, oui.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2080

Alors, on a axé ça sur l'eau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

2085

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Que l'industrie porcine est une menace pour l'eau. Et puis, pourquoi? Bien, le Comité de Lacolle l'a présenté tantôt. Et puis je suis allée chercher différentes préoccupations de INRS-EAU, qui nous situe.

2090

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2095 Il y avait beaucoup plus de monde qui vivait de l'agriculture. Peut-être c'est le phénomène que Robert expliquait tantôt, de la culture qui se faisait sur paille, puis des terres qui étaient en rotation.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2100 On a eu une réponse dernièrement, que l'Environnement pouvait rien faire pour ça, étant donné que la plainte a été acheminée à l'automne, puis ça s'est passé au printemps.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2105 Ici, je citais l'Actuel.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2110 Monsieur Langevin, un citoyen de Saint-Valentin, a travaillé fort pour l'esker et il a fait des recherches un petit peu là-dessus, puis il a amené le sujet à l'Environnement, qui devrait venir voir ça à Saint-Valentin.

2115 Je crois que, quand ils ont fait l'étude du c.a., ils n'avaient pas envisagé ce côté-là, puis je comprends bien, la communauté c'est fait pour s'entraider, puis là on leur amène un élément nouveau.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

2120 Des **Trucs bleus** qui sont faire attention aux fuites d'eau quand on remplit, tu sais, ne pas jeter d'ordures dans les toilettes, puis des petites choses comme ça, des petits trucs. Alors qu'on voit que, avec l'industrie porcine, combien de litres d'eau vont dans les fosses à fumier, puis là on parle de traiter cette eau-là par la suite, encore un investissement qui vient de la société.

2125 Peut-être à quelque part, il faut reconsidérer tout ça, puis c'est, ça fait à maintes reprises que tout le monde en dit, en parle. Alors, c'est ce qu'on voulait ramener, le Cercle de Fermières de Saint-Valentin, étant donné qu'on travaillait sur le dossier de l'eau.

Je vous remercie. Y a-t-il des questions?

2130 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci madame. Dites-moi, votre Cercle des Fermières, c'est celui de Saint-Valentin?

2135

MME SYLVIE DESCHÊNES :

C'est celui de Saint-Valentin.

2140 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Il y a combien de personnes dedans?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2145

On est 18 membres.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2150

18 membres.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Oui.

2155

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Vous vous réunissez souvent?

2160 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Une fois par mois, puis les femmes, elles se réunissent une fois par semaine pour faire de l'artisanat et puis différents projets.

2165 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Parce que c'est une longue tradition ça, le Cercle des Fermières, ça fait longtemps que ça existe, si ma mémoire est bonne?

2170 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Oui, oui oui, ça fait plusieurs années.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2175

Et puis, cette année, donc, le thème...

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2180

75 ans, je pense, à Saint-Valentin, qu'on l'a.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2185 Oui. Et donc, votre thème cette année étant l'Eau, ça explique que votre mémoire porte principalement sur cette dimension-là.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2190 Oui, c'est un des dossiers, et bien il a différents comités, il y a des comités artisanat, mais il y a aussi un comité Dossiers, puis un des dossiers qu'on étudiait c'était l'eau.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2195 Et vos membres...

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Puis c'est ça qui a, qui nous a incitées à aller vers la population.

2200 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vos membres sont des fermières du coin?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2205 Oui. Pas des agricultrices, mais des fermières, des résidentes de Saint-Valentin. On a aussi 2 résidentes de Lacolle.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2210 O.k. Et les gens sont sensibilisés, vos membres sont sensibilisés à la question du porc dans le coin, j'imagine, parce que...

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2215 Oui. Oui, mais madame Grégoire, qui est la mère de Robert, elle a présidé à notre association pendant plusieurs années.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2220 O.k. Oui.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2225 Plus de dix (10) ans.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2230 Est-ce que votre Cercle a fait d'autres actions de sensibilisation dans le milieu par rapport aux porcheries par exemple?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2235 Bien, on a convoqué la première réunion.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Oui.

2240 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Par rapport aux porcheries...

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2245 C'est ça, vous êtes à l'origine du groupe de citoyens ensuite, c'est ça?

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2250 C'est ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2255 Vous êtes le déclencheur de ça.

MME SYLVIE DESCHÊNES :

Mais je peux vous citer les dates, parce que je les ai notées à un moment donné.

2260 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non non, ce n'est pas...

MME SYLVIE DESCHÊNES :

2265 Au mois de novembre, quand ils ont redemandé un nouveau permis de construction, c'est là qu'on a convoqué une première réunion, pour rendre les citoyens conscients de ce qui se préparait.

2270

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.K.

2275 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Alors, après ça, il y a eu une réunion spéciale dès le 21, puis c'est là que la pétition a été décidé, puis ça s'est signé, puis qu'on s'est rencontré la semaine d'après. Et puis là, le Comité s'est formé officiellement, au début décembre.

2280

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

O.k. Ça va?

2285 **M. ALFRED MARQUIS :**

Je voulais juste mentionner un petit point. Ma femme est membre du Cercle des Fermières de Sainte-Anne-de-Beaupré.

2290 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Oui, ça me fait bien plaisir parce que je pense que c'est une force que toutes les femmes se regroupent puis travaillent pour le mieux-être de la vie familiale, puis de la vie de la communauté, puis de l'environnement.

2295

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

Merci madame.

2300 **MME SYLVIE DESCHÊNES :**

Ça me fait plaisir.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2305

Je vous en prie. Dans les droits de rectification, il y a une personne qui a demandé de corriger un fait, madame Labelle.

MME CARMEN LABELLE :

2310

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2315

Alors, c'est dans quel mémoire ou à quel mémoire vous vous rapportez?

MME CARMEN LABELLE :

2320 C'est une précision qui a besoin d'être faite dans le mémoire qui, du Comité de citoyens de Saint-Valentin.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2325 Oui.

MME CARMEN LABELLE :

2330 C'est une précision quant aux discussions entre agriculteurs et leur syndicat et l'UPA. Eux n'ont pas nécessairement, comme ils avaient dit, pas eu le temps de faire toutes les démarches, ils auraient voulu ouvrir les débats et puis tout ça. Nous, à Lacolle, on a voulu le faire. Les agriculteurs de Lacolle ont demandé qu'il y ait une réunion du syndicat de base de Lacolle pour discuter du problème des porcheries industrielles au printemps l'année dernière, au printemps 2002. On nous a refusé, en disant que ce n'était pas nécessaire.

2335 Alors, je voulais préciser ça.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2340 Ça va.

MME CARMEN LABELLE :

Depuis, les agriculteurs..., o.k.

2345 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça va.

MME CARMEN LABELLE :

2350 Ça va.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2355 Merci.

MME CARMEN LABELLE :

2360 C'était juste ça que je voulais préciser.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP :

2365 Ça marche. Merci madame. Alors, on se retrouve à 13H00. Il y a une énorme journée après-midi, parce qu'il y a beaucoup de mémoires cet après-midi, et puis il y en a ce soir. Alors, bonne détente et bon repas et on se retrouve à 13H00.

2370 Je soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

2375 L.L.

ANDRÉ BOUDREAU, s.o.

a.b.
